

[Formation BAC Pro Aménagements Paysagers - Mise à jour 30 janvier 2023 – Sous réserve de mise à jour en cours d'année]

Programme de formation [BAC Pro – Aménagements Paysagers]

CFA Provence

PRÉSENTATION

Le titulaire de l'emploi est amené à aménager et entretenir des espaces paysagers de tailles et de fonctions très variées : jardins d'agrément, jardins nourriciers, jardins thérapeutiques, aménagements urbains, aires et linéaires routiers, espaces récréatifs et sportifs, cimetières, friches industrielles, parcs urbains régionaux et nationaux, zones d'aménagements concertés, ripisylve.

Il réalise des travaux de terrassements des infrastructures (circulations, murets, dallages), la mise en place des réseaux et la végétalisation.

Durant la phase de réalisation, il gère les moyens humains et matériels, contribue aux travaux et procède aux ajustements techniques et logistiques. Il vérifie la qualité des travaux réalisés et veille à la concordance entre le temps global passé et l'importance du chantier.

BAC PRO AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Découvrez toutes les informations essentielles sur la formation BAC Pro Aménagement Paysager et n'hésitez pas à nous contacter si nécessaire.

PRÉREQUIS

Formation en apprentissage

- Être titulaire d'un CAPa Jardinier-Paysagiste ou avoir terminé une seconde NJPF

PROFILS ATTENDUS

Candidats sans contre-indication médicale (certificat médical à fournir) :

- Entre 16 et 29 ans révolus

Possibilité de signature d'un contrat d'apprentissage au-delà de 29 ans pour les personnes en situation de handicap

[Formation BAC Pro Aménagements Paysagers - Mise à jour 30 janvier 2023 – Sous réserve de mise à jour en cours d'année]

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les apprenants seront capables :

- De **communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles,**
- De **communiquer dans une langue étrangère** dans les situations courantes de la vie professionnelle,
- De **développer sa motricité,**
- De mettre en œuvre des **savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques,**
- De réaliser des **choix techniques** dans un chantier d'aménagement,
- **D'assurer la conduite d'un chantier,**
- De réaliser des interventions **d'aménagement végétal,**
- **De mettre en place des infrastructures,**
- **De s'adapter à des enjeux professionnels particuliers.**

DURÉE & RYTHME D'ALTERNANCE

Modalités : Formation en alternance d'une durée de 658 heures de cours en centre de formation par an sur une période de 2 ans, soit 19 semaines en centre de formation et 30 semaines en milieu professionnel par an sur une période de 2 ans.

Dates de formation : du 18/09/2023 au 30/06/2025.

Rythme : Deux semaines de cours en centre de formation soit 70 heures par mois, le reste du temps en entreprise (du lundi au vendredi). L'alternance est répartie sur le temps hebdomadaire.

MODALITES ET DELAIS D'ADMISSION A LA FORMATION

Processus de sélection :

Les personnes intéressées devront dans un premier temps se présenter à une information collective qui donnera lieu à un entretien individuel afin de vérifier la cohérence du choix de la formation, les prérequis et répondre aux questions du futur candidat.

Toute personne souhaitant s'engager dans cette formation, devra remplir et envoyer son dossier de candidature. Ce dossier est disponible à la demande et/ou téléchargeable sur le site internet du CFA

Provence - Traverse Théodore Aubanel - 13 140 Miramas. **Seuls les dossiers complets sont recevables.**

[Formation BAC Pro Aménagements Paysagers - Mise à jour 30 janvier 2023 – Sous réserve de mise à jour en cours d'année]

Seront étudiés : Bulletins scolaires, lettre de motivation, CV

Après validation du dossier de candidature par le formateur coordonnateur et/ou le responsable de la formation, la personne passe sous le statut candidat à l'entrée en formation. L'inscription prendra effet à la signature d'un contrat d'apprentissage.

Nombre de places disponibles : 20

FINANCEMENTS ET TARIFS

Financement complet de la formation par l'opérateur de compétences (OPCO), à la signature d'un apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation (selon tarif officiel en vigueur).

Autres financements possibles : financement employeur, Projet transition Pro, financement individuel

Devis et simulation de coût d'alternance sur demande

	Montant de la prestation (Net de taxe)	Montant du niveau de prise en charge - OPCO	Reste à charge éventuel de l'entreprise.
1ère année exécution du contrat	6 876€	6 876€	0€
2ème année exécution du contrat	6 876€	6 876€	0€

MÉTHODES MOBILISÉES

Approche pédagogique :

Alternance formation et périodes en entreprises.

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Cours présentiels et magistraux.
- Travaux pratiques.
- Quizz interactifs.
- Travaux de groupe.

Moyens techniques :

- Salles de cours, vidéoprojecteur, aires de TP, ateliers équipés, etc...
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

[Formation BAC Pro Aménagements Paysagers - Mise à jour 30 janvier 2023 – Sous réserve de mise à jour en cours d’année]

Profil des formateurs :

- Nos formateurs sont issus du monde professionnel et diplômés dans les domaines enseignés.

Formateurs	Modules	Année 1 – Nombre d’heures	Année 2 – Nombre d’heures
M. GAIDON	Sciences et techniques professionnelles	76	76
M. BERNAERT	STAE	152	152
M. MERALO	Economie d’entreprise	57	57
Mme LOHOU	Français	38	38
Mme LOHOU	Histoire / Géographie	38	38
Mme LOHOU	Français	38	38
Mme LOHOU	Anglais	38	38
Mme TRIGALEZ	Prévention-Santé-Environnement	31	31
M. OLARTE	Sport	38	38
M. HONORE	Sciences Physiques	38	38
M. HONORE	Mathématiques	57	38
M. ROUX	Biologie	57	38
	Total	658 heures	658 heures

[Formation BAC Pro Aménagements Paysagers - Mise à jour 30 janvier 2023 – Sous réserve de mise à jour en cours d’année]

PROGRAMME

Le programme de formation est axé sur :

- **4 capacités générales :**
 - **CG1 – Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles ;**
 - **CG2 – Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle ;**
 - **CG3 – Développer sa motricité ;**
 - **CG4 – Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques.**

- **5 capacités professionnelles :**
 - **CP5 – Réaliser des choix techniques dans un chantier d’aménagement ;**
 - **CP6 – Assurer la conduite d’un chantier ;**
 - **CP7 – Réaliser des interventions d’aménagement végétal ;**
 - **CP8 – Mettre en place des infrastructures ;**
 - **CP9 - S’adapter à des enjeux professionnels particuliers.**

Ce bloc vise à :

CG1

- Analyser, comparer, produire des discours écrits et oraux, développer sa culture littéraire et son esprit critique ;
- Analyser et pratiquer différentes formes d’expression et de communication pour enrichir sa relation à l’environnement social et culturel ;
- Analyser et interpréter des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde ;
- Répondre à un besoin d’information professionnel ou culturel en mobilisant la connaissance de l’information – documentation.

CG2

Ce bloc vise à :

- Comprendre la langue orale ;
- S’exprimer à l’oral en interaction ;
- S’exprimer à l’oral en continu ;
- Comprendre la langue écrite ;
- S’exprimer par écrit dans des situations sociales et professionnelles.

CG3

Ce bloc vise à :

- Mobiliser ses ressources et développer son intelligence motrice par la diversité des activités physiques, sportives et artistiques ;
- Gérer sa vie physique et sociale en vue d’entretenir sa santé et d’assurer sa sécurité ;
- Accéder au patrimoine culturel des activités physiques et sportives.

CG4

Ce bloc vise à :

- Mobiliser des techniques et des concepts mathématiques liés aux domaines statistique-probabilités, algèbre-analyse et géométrie pour résoudre des problèmes dans des champs d’applications divers ;
- Mobiliser des savoirs et utiliser des démarches scientifiques pour analyser, interpréter et utiliser des informations liées aux propriétés de l’eau, des solutions aqueuses, des

[Formation BAC Pro Aménagements Paysagers - Mise à jour 30 janvier 2023 – Sous réserve de mise à jour en cours d'année]

biomolécules, de quelques systèmes mécaniques en équilibre et de certaines formes d'énergies ;

- Raisonner l'utilisation des outils informatiques et s'adapter à l'évolution des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

CP5

Ce bloc vise à :

- Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement.

CP6

Ce bloc vise à :

- Organiser un chantier d'aménagement ;
- Coordonner le travail d'une équipe restreinte sur un chantier.

CP7

Ce bloc vise à :

- Réaliser des travaux de préparation et de mise en place ;
- Réaliser des travaux d'entretien.

CP8

Ce bloc vise à :

- Réaliser des travaux de préparation et de mise en place ;
- Réaliser la mise en place et l'entretien des circulations et des réseaux.

CP9

Ce bloc vise à :

- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers.

MODALITES D'EVALUATION

- **Evaluation diagnostique** au début de la formation.
- **Evaluation formative** (attestations de présence, QCM, cas pratiques, exercices d'application, devoirs sur table, livrets de suivi, contrôle des connaissances, etc...).
- **Evaluation certificative** : Formation en Contrôles Continus en cours de formation (CCF) comptant pour 50% du diplôme, 16 épreuves sur les deux ans. Epreuves terminales comptant pour 50% du diplôme.

BLOCS DE COMPETENCES

Le bloc de compétences est validé par une évaluation de certification définie par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation

[Formation BAC Pro Aménagements Paysagers - Mise à jour 30 janvier 2023 – Sous réserve de mise à jour en cours d'année]

de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

ÉQUIVALENCES OU PASSERELLES

Adaptation du parcours selon :

- Les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE). Les personnes ayant déjà passées un diplôme dans le domaine sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier le parcours et les blocs de compétences déjà acquis.
- Les besoins des personnes en situation de handicap

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

L'emploi salarié du secteur de l'aménagement paysager se répartit de façon équivalente entre les entreprises du secteur et les collectivités territoriales (secteur public).

La majorité des entreprises du paysage sont de petite taille et plus de 90% d'entre elles emploient moins de 10 salariés. Elles recrutent essentiellement en CDI des ouvriers, ouvriers spécialisés et chefs d'équipes.

De tailles très variées, les collectivités et les services du secteur public emploient localement de un ou deux salariés jusqu'à plusieurs centaines.

Au niveau du territoire national, les collectivités et les services publics représentent plus de 50 000 temps plein jardiniers et chargés de travaux d'espaces verts.

Les emplois publics liés aux services des espaces verts relèvent de la fonction publique d'Etat territoriale ou hospitalière.

Type d'emplois accessibles :

- Chef d'équipe d'entretien des espaces verts,
- Chef d'équipe paysagiste,
- Jardinier / jardinière,
- Jardinier / jardinière paysagiste,

- Ouvrier / ouvrière d'entretien des espaces verts,
- Ouvrier / ouvrière des espaces verts,
- Ouvrier / ouvrière paysagiste,
- Technicien / technicienne paysagiste.

[Formation BAC Pro Aménagements Paysagers - Mise à jour 30 janvier 2023 – Sous réserve de mise à jour en cours d’année]

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible pour envisager les possibilités d’aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation.

Florence Robert. Email : f.robort.miramasformation@gmail.com

CHIFFRES CLÉS (Année d’ouverture septembre 2022)

Conformément au respect de l’article L. 6111-8 du Code du travail, nous communiquerons chaque année : le taux d’obtention de la certification, le taux de poursuite des études, le taux d’interruption en cours de formation, le taux de rupture des contrats d’apprentissage, le taux d’insertion professionnelle à la suite des formations dispensées, la valeur ajoutée de l’établissement.

A ces indicateurs, viendront s’ajouter : le nombre de participants, le taux de satisfaction.

BAC Pro – Aménagements Paysagers	2021-2022	2020-2021	Variation
Nombre de participants	XX	XX	XX
Taux de satisfaction	XX	XX	XX
Taux d’obtention de la certification	XX	XX	XX
Taux de poursuite des études	XX	XX	XX
Taux d’interruption en cours de formation	XX	XX	XX
Taux de rupture des contrats d’apprentissage	XX	XX	XX
Taux d’insertion professionnelle	XX	XX	XX
Valeur ajoutée de l’établissement	XX	XX	XX

[Formation BAC Pro Aménagements Paysagers - Mise à jour 30 janvier 2023 – Sous réserve de mise à jour en cours d'année]

LIENS UTILES

Fiche RNCP France Compétences : [RNCP31691 - BAC PRO - Aménagements paysagers - France Compétences \(francecompetences.fr\)](https://www.francecompetences.fr/rncp/31691)

PRESENTATION CFA PROVENCE



Le CFA Provence regroupe 6 unités de formation par apprentissage situées dans le 13, le 83 et le 84.

Dans le 13 : UFA Fontlongue, UFA Gardanne, UFA Aubagne

Dans le 83 : UFA St Maximin, UFA Cuers

Dans le 84 : UFA Valréas

CONTACTS

Email : contact.cfaprovence@gmail.com

CFA Provence – Traverse Théodore Aubanel – 13140 Miramas.